








DIPLÔME
**Titre RNCP Niveau 7 Responsable d'établissements
médicaux et médico-sociaux**

Code : CRN0300A

 Niveau d'entrée : Bac + 3, Bac + 4
 Niveau de sortie : Bac + 5
 ECTS : 60
 Diplôme national
 Oui

Déployabilité

A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du cursus

Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

Objectifs :

- Former des professionnels pour gérer et piloter des établissements de santé en tenant compte des contraintes financières et réglementaires et en favorisant le développement des ressources humaines.
- Développer une expertise stratégique adaptée aux spécificités des établissements de santé.
- Acquérir des compétences dans l'analyse des politiques publiques de santé et la compréhension du cadre législatif régissant ces établissements.
- Préparer les professionnels à jouer un rôle clé dans l'adaptation et la réponse aux défis actuels dans le secteur de la santé.

Compétences et débouchés

La formation "Responsable d'Établissements Médicaux et Médico-Sociaux" prépare à occuper des postes de responsabilité dans des établissements sanitaires et médico-sociaux. Elle couvre une variété de compétences managériales et techniques, nécessaires pour gérer des structures complexes tout en respectant les exigences réglementaires du secteur. La formation permet de développer un profil polyvalent et opérationnel, apte à assumer des responsabilités à différents niveaux dans les établissements de santé.

Compétences visées :

- Cadre juridique et réglementaire des établissements de santé : Comprendre les systèmes de santé, les réformes et l'évolution législative spécifique aux structures sanitaires et médico-sociales.
- Contrôle de gestion et pilotage budgétaire et financier : Développer des capacités à utiliser les outils de gestion pour piloter efficacement les performances, optimiser les ressources et améliorer la qualité des soins et services tout en gérant les contraintes budgétaires.
- Gestion des ressources humaines : Mettre en place des stratégies de gestion des compétences, gérer les effectifs et les rémunérations tout en favorisant le bien-être au travail.
- Stratégie et adaptation : Élaborer et piloter des stratégies d'établissement, anticiper et répondre aux crises comme les tensions structurelles du secteur.
- Systèmes d'information en santé : Apprendre à utiliser et piloter les systèmes d'information de santé pour améliorer l'efficacité et la coopération entre structures.

La formation est dispensée selon des modalités différentes selon le site de déploiement (se référer aux modalités indiquées par site de déploiement).

Au centre Cnam Paris, la formation est en Hors Temps de Travail (HTT), selon des modalités hybrides (des séances exclusivement en distanciel et des séances exclusivement en présentiel).

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Niveau bac+3 valide en France.

Sélection sur dossier (CV et lettre de motivation) et entretien éventuel.

Le candidat doit avoir ou devra acquérir une expérience professionnelle dans le secteur de la santé :

- Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le secteur de la santé.
- Ou bien réaliser un stage au sein d'un établissement de santé d'au moins 4 mois, si expérience professionnelle (d'au moins 3 ans) en dehors du secteur de la santé.

Les candidatures se font via l'application démarches simplifiées à partir du 1er avril.

MENTIONS OFFICIELLES

Code RNCP

36888

Date d'enregistrement au RNCP

29/09/2022

Date de l'échéance de l'enregistrement au RNCP

29/09/2027

Mots-clés

[Santé : gestion](#)

[Gestion hospitalière](#)

[Evaluation des politiques de santé](#)

[Politique de santé](#)

[Etablissement medico-social](#)

[Etablissement pour personnes âgées](#)

Informations complémentaires

Type de diplôme

[Titre RNCP Niveau 7 \(ex niveau I\)](#)

Code NSF

330 - Spécialités plurivalentes des services aux personnes

Codes ROME

Chef de service socioéducatif[K1403]

Directeur / Directrice de centre hospitalier[K1403]

Cadre de santé de service paramédical[J1502]

Cadre de santé d'unité de soins[J1502]

Adjoint / Adjointe au directeur administratif et financier[M1205]

Directeur / Directrice des services administratifs et financiers[M1205]

Directeur / Directrice d'unité de services au public[M1302]

Coordinateur / Coordinatrice ressources humaines[M1503]

Chef du personnel[M1503]

Formacode

Direction établissement médico-social [44047]

Code du parcours

CRN0300A

Modules d'enseignement

- [Comptabilité et analyse financière des établissements de santé](#)
- [Contrôle de gestion et pilotage des établissements de santé](#)
- [Expérience professionnelle](#)
- [Gestion des ressources humaines et stratégies en établissements sanitaires et médico-sociaux](#)
- [Introduction à la e-santé et aux systèmes d'information dans les établissements de santé](#)
- [Management et pratiques de l'achat](#)
- [Mémoire](#)
- [Pilotage de la performance achat](#)
- [Stratégies des établissements](#)
- [Stratégies et politiques achat](#)
- [Systèmes de santé et cadre juridique des établissements](#)

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

**Définir et piloter la stratégie
d'un établissement sanitaire
ou médico-social**

CRN03B10

**Définir et piloter la politique
des ressources humaines
d'un établissement sanitaire
ou médico-social**

CRN03B20

**Garantir la performance
globale d'un établissement
sanitaire ou médico-social**

CRN03B30

**Définir et piloter la politique
achat d'un établissement
sanitaire ou médico-social**

CRN03B40